



Mercredi 17 mars 2021

APPRENTISSAGE

CMA France salue le maintien des aides et propose au gouvernement des mesures concrètes pour réussir la rentrée 2021

Le Gouvernement, par la voix du Premier ministre, s'est prononcé ce lundi pour le prolongement des aides à l'embauche et à l'apprentissage et nous ne pouvons que nous en réjouir ! C'était une demande clairement exprimée par CMA France et son président, Joël Fourny. Sans la reconduction de ces aides, il ne serait pas possible de maintenir en 2021 la bonne dynamique de l'apprentissage connue en 2020 dans un contexte économique difficile.

« C'est un signal fort à destination des chefs d'entreprise et de l'apprentissage que le gouvernement vient de nous adresser » a déclaré Joël Fourny, président de CMA France. **« Le prolongement de ces aides étaient indispensables pour maintenir la dynamique que nous connaissons. CMA France et son réseau sont heureux d'avoir été entendus et nous prenons l'engagement de tout mettre en œuvre pour faire encore mieux que l'an passé (100 000 jeunes formés +4%) ».**

Dans la situation actuelle, l'apprentissage constitue un véritable levier pour sortir de la crise et une assurance solide contre l'augmentation du chômage chez les jeunes. Cette première annonce va donc dans le bon sens, toutefois **CMA France propose également au gouvernement des mesures de préservation dans la durée de la bonne dynamique de l'apprentissage en France.**

En effet, CMA France a présenté plusieurs propositions, soutenues et relayées par les partenaires sociaux, ayant pour objectifs de sécuriser le parcours des apprentis, d'aider les entreprises à les accueillir et **de préparer « l'après ».**

« Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, acteur de terrain, leader de la formation par apprentissage, poursuit sa mobilisation pour développer encore davantage l'apprentissage en France. Il reste encore des choses à faire et je continuerai de les porter auprès du Gouvernement » explique Joël Fourny.

Pour rappel, les priorités de CMA France sont :

- **Pérenniser la « prépa-apprentissage »** : un dispositif qui a fait ses preuves en accueillant 5 000 jeunes depuis sa mise en place et qui leur permet de confirmer leurs choix d'orientation (notamment par des stages en entreprises), des jeunes, avec souvent des difficultés sociales ou familiales importantes
- **Mettre en œuvre un système de transition** : il faut réfléchir dès maintenant à une progressivité de la baisse des aides et que l'on ne revienne pas brutalement au niveau précédent, notamment pour ce qui concerne les aides à haute valeur sociale (notamment pour ce qui concerne les jeunes majeurs dont le niveau de rémunération peut être un frein à la signature d'un contrat d'apprentissage).
- **Renforcer l'agilité pédagogique des CFA pour leur permettre de faire face aux aléas de la crise sanitaire et économique.**

Preuve de la mobilisation sans faille du réseau des CMA, **une Journée Portes Ouvertes virtuelle nationale des CFA est organisée le mercredi 24 mars pour permettre aux jeunes et à leurs familles de découvrir les métiers, les filières et les parcours de formation** qui s'offrent à eux dans les métiers de l'artisanat.



Contact presse - presse@cma-france.fr



cma-france.fr